S'installer autrement en agriculture : la SCOP et la SCIC

OBJECTIFS

Connaitre le fonctionnement d'une SCOP (Société Coopérative Participative) et d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

ENJEUX

Identifier les atouts et contraintes du statut juridique, et ses conséquences fiscales et comptables.
Identifier les enjeux autour de cette forme statutaire en terme d'organisation collective.
Identifier les différents modèles d'installation sous statut coopératif

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

- Connaître et maîtriser le régime juridique des SCOP et des SCIC et ses principales différences avec les formes sociétaires les plus pratiquées en agriculture (GAEC et EARL).
- Comprendre des intérêts de la SCOP en agriculture à travers l'exemple de la Ferme des Volonteux.
- Comprendre des freins à la mise en place d'une SCOP à travers l'exemple de la Ferme des Volonteux.
- Connaître et maîtriser les intérêts de la SCOP et de la SCIC en agriculture.
- Connaître et maîtriser les freins à la mise en place d'une SCOP ou d'une SCIC en agriculture.
- Savoir évaluer la faisabilité de ce statut pour sa propre ferme ou son propre projet d'installation.
- Visualiser les différents montages possibles pour des fermes collectives en coopérative
- Connaître les intérêts et les freins à monter son activité en CAE
- Comprendre les intérêts de la SCIC en agriculture à travers l'exemple de la SCIC SA le Courtil de Quincieux
- Comprendre les freins à la mise en place d'une d'une SCIC en agriculture à travers l'exemple de la SCIC SA le Courtil de Quincieux

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

- 92% de nos stagiaires sont satisfait·e·s de nos formations
- Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer et adapter si besoin.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR Drôme

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 20/09/2024

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Coût de la formation : 200 € + adhésion obligatoire à l'ADEAR de la Drôme (40 € ou prix libre pour les petits budgets). Cette formation peut-être entièrement financée par le fond de formation VIVEA ou OCAPIAT (au tarif de 448 euros) ou par des crédits CPF

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Nicolas Brumauld
nicolas@adeardrome.fr
ADEAR de la DROME
c/o Usine Vivante
24 avenue Adrien Fayolle
26 400 CREST
07 68 88 96 16

NOTE : Repas tiré du sac

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
02/10/2024	SCIC SA le Courtil de Quincieux, 26 Jérusalem 69650 Rhône	- Béatrice BADEL, Les Fermes Partagées (ex-COOPAGRI) - Un associé de la SCIC SA le Courtil de Quincieux
01/10/2024	Ferme Les Volonteux 26760 Drôme	- Rémi Dalant-Welcomme, consultant de l\'Urscop

Un associé de la SCOP CAE des Volonteux - Béatrice BADEL, Les Fermes Partagées (ex-COOPAGRI)

THÈMES

Etre acteur sur son territoire | Autres | S'installer en AP | Approche globale | Comptabilité gestion | Foncier, juridique | Installation | S\'associer / coopérer

FINANCEURS

Fonds social européen

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)